



EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 8 octobre 2014 à 20 heures

L'an deux mille quatorze, le mercredi 8 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BEAUFILS, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme BLANCKAERT, M. CAILLIET, Mme GOUGEON, M. CLAUIN, M. CAVE, Mme TANNIOU, Mme BROCHARD, M. JOUVEAUX, Mme GIEHMANN, M. FORTUNE, M. GAWIN, M. BLANFUNAY, Mme DUPILLE, M. ELISA, M. QUILLET, Mme RIDOU, Mme BONNETTE.

ABSENTS EXCUSES : M. LANGLOIS, Mme PRUDHOMME (pouvoir à Mme BLANCKAERT), Mme TANFIN, Mme SEGAREL GEER, M. LE BOT (pouvoir à M. CAILLIET), Mme EMBAREK (pouvoir à M. BEAUFILS), M. BAUSMAYER, M. TARAVELLA, M. PILINSKI.

Monsieur Reynald JOUVEAUX a été élu secrétaire de séance.

--*--

1) Opération de voirie 2014 : Avenant au marché de travaux selon avis de la Commission d'Appel d'Offres

Vu l'opération de travaux de voiries 2014,

Vu le marché de travaux d'entretien et de modernisation des voiries communales pour l'année 2014, attribué à l'entreprise VIAFRANCE NORMANDIE,

Vu les modifications demandées au cours des travaux concernant :

- Le prolongement de la réfection de voirie "rue Jean Moulin",
- La reprise des trottoirs "rue Defontenay",
- La réfection de l'accès au n° 2 "route de Neuville",
- Réfection d'un accès lotissement les Roses

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte l'avenant proposé en plus-value pour un montant de 26 457,98 € HT, et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché avec l'entreprise VIAFRANCE NORMANDIE.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20 h 26.

Le présent extrait sera affiché à la porte de l'Hôtel de Ville, en exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.